


REPUBLIQUE FRANCAISE	dossier n° DP05754023P0045
Commune de PHALSBOURG 	date de dépôt : 26/06/2023 demandeur : TOUSSAINT Alexandre pour : ravalement de façade adresse terrain : 8 Rue de la Roche-Plate 57370 Phalsbourg

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de PHALSBOURG

Le Maire de PHALSBOURG,

Vu la déclaration préalable présentée le 26/06/2023 par Monsieur TOUSSAINT Alexandre, demeurant 8 Rue de la Roche-Plate 57370 Phalsbourg ;

Vu l'objet de la déclaration : sur un terrain situé 8 Rue de la Roche-Plate 57370 Phalsbourg pour une surface de plancher créée de m².

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29/07/2008, modifié et révisé le 11/02/2013, le 07/06/2022

Vu la zone UD du P.L.U.;

Vu le code de l'environnement et son article D 563-8-1 listant les communes concernées par la carte de sismicité nationale ;

Vu la carte d'aléa retrait-gonflement des argiles dans le département de la Moselle de septembre 2008 réalisée par le BRGM ;

Vu les pièces complémentaires fournies en date du 24/07/2023 ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable **DP05754023P0045**

PHALSBOURG, le



Jean-Louis MADELAINE

26/07/2023



Didier MASSON
L'adjoint délégué

L'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le 26/06/2023